

No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 4 JUIN 2018, À 17 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE,  
EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Martine Salomon	Conseillère

**SONT ABSENTES :**

Mme	Annick Tremblay	Greffière
Mme	Viviane Richard	Conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Mme	Joanie Perron	Greffière adjointe
M.	François Corriveau	Directeur général

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2018**

**Considérant qu'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2018, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

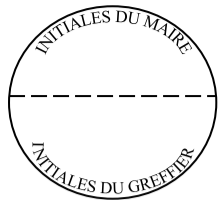
Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : le conseiller Alain Chouinard

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 21 mai 2018, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2018-199

Rés. 2018-200



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. APPEL D'OFFRES 2018-05 - RÉFECTION AVENUE DU PÈRE-ARNAUD

**Rés. 2018-201**

Il est proposé par : le conseiller Onil Lévesque  
Appuyé par : le conseiller Mario Quinn

De donner suite au rapport du directeur adjoint aux services techniques portant le numéro ST2018-07 et d'octroyer le contrat de réfection de l'avenue du Père-Arnaud à l'entreprise CMI Côte-Nord inc., pour la somme de 3 131 501 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2018-05.

Les sommes seront payables à même le règlement d'emprunt 2018-938 concernant la réfection d'une partie de l'avenue du Père-Arnaud.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

**Rés. 2018-202**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

D'accepter pour dépôt le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2017 de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 7. FERMETURE DE LA SÉANCE

**Rés. 2018-203**

Il est proposé par : le conseiller Réjean Girard  
Appuyé par : la conseillère Martine Salomon

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 17 h 20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**YVES MONTIGNY**  
**MAIRE**

---

**JOANIE PERRON**  
**GREFFIÈRE ADJOINTE**